

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1896

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

*Rue de la Limite, 21.*

1896

# POIDS ANTIQUES AUTONOMES

## DE TOMIS.

---

PLANCHE X.

---

Nous reproduisons sur notre planche trois poids antiques en plomb que l'on peut, avec certitude, attribuer à l'antique Tomis.

Les deux premiers appartiennent au musée de Bucarest et ont déjà été publiés : l'un (fig. 1), par nous, dans notre première étude sur les poids grecs (1), l'autre (fig. 3), par M. E. Bormann, dans son travail sur les poids antiques en plomb trouvés dans la Dobrogea (2).

Le troisième (fig. 4) est encore inédit et nous l'avons acquis récemment. Tous trois ont été trouvés, sur place, à Constantza, l'ancienne Tomis. Ce fait ne constitue pour eux qu'une présomption d'origine, car l'on a trouvé à Tomis d'autres poids antiques qui sont manifestement étrangers à cette cité (3).

(1) *Étalons pondéraux primitifs et lingots monétaires*, pl. III, fig. 1. (Extrait de la *Revue roumaine d'archéologie*, 1884.)

(2) *Archaeologische-Epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, Jahr XIV, 1891.

(3) *Étalons pondéraux primitifs*, n° 303, pl. III, fig. 2 (poids de Mangalia) et n° 299, fig. 3 (poids d'Héraclée).

Nous laisserons un instant de côté le dernier de ces poids pour nous occuper des deux autres. Ils nous représentent un type commun, le buste de Mercure à gauche ; le dieu est coiffé du pétase et l'on a figuré devant lui un caducée placé obliquement.

Le n° 1 porte la légende TE HPo, dont la première partie est indicative de la valeur (le quart) et dont la seconde nous donne l'abréviation du nom d'un magistrat de Tomis préposé à la surveillance des étalons pondéraux.

Notre poids pèse 161 grammes et la mine unitaire à laquelle il se rapporte est d'environ 644 grammes.

Le poids n° 3 porte la légende TPITH et pèse 212<sup>gr</sup>.20 ; il représente le *tiers* d'une mine d'environ 636<sup>gr</sup>.60 qui s'identifie sûrement avec la précédente. Nos deux poids sont des fractions évidentes d'une unité commune.

On retrouve sur quelques petites monnaies de bronze autonomes de Tomis la tête de *Mercure* coiffée du pétase, mais cette tête n'est nullement caractéristique des monnaies de Tomis ; d'autres têtes divines : de Jupiter, des Dioscures, etc., figurent beaucoup plus souvent que celle de *Mercure* sur les pièces autonomes de notre ville. L'attribution de nos deux poids à Tomis resterait donc incertaine, si une monnaie autonome de cette cité ne venait heureusement la confirmer.

La figure 2 de notre planche représente cette

monnaie dont les types sont connus depuis longtemps : la tête de Jupiter (1), au droit et, au revers, l'aigle dans une couronne de chêne avec la légende TOMI. Le nom de magistrat HPO inscrit sur notre exemplaire est au contraire tout à fait inédit. Ce nom est le même que celui qui figure sur le poids n° 1, et la manière identique dont il est écrit avec un o minuscule équivaut à une signature et témoigne avec certitude que le magistrat dont le nom commençait par ces lettres, était préposé à la fois à la frappe des monnaies de Tomis et à la fabrication de ses étalons pondéraux.

Notre poids n° 1 et par suite le n° 3 sont donc bien des poids autonomes. Ils sont contemporains de notre monnaie et antérieurs à la domination romaine.

Il est assez naturel de croire que le poids de Tomis et la monnaie de cette ville, qui portent le nom du même magistrat, ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Le bronze était le seul métal monétaire employé à Tomis; et la drachme de cuivre, centième de la mine, l'unité monétaire probable de cette ville. Notre monnaie de bronze pèse 11<sup>gr</sup>.20 et il lui manque deux petits fragments; de plus, nous savons que les cuivres anciens pèsent effectivement beaucoup moins que leurs poids légaux. Il nous semble donc présumable que notre

(1) M. Percy Gardner (*Catalogue of Greek Coins*) croit reconnaître un Neptune dans ce dieu.

monnaie devait peser normalement un double centième de la mine de Tomis reconnue plus haut, c'est-à-dire 12<sup>sr</sup>.88 environ, et qu'elle nous représente un *statère de bronze* de Tomis.

Dans notre dernière étude sur les poids grecs (1), nous avons déjà identifié la mine de Tomis de 644 grammes avec la mine bilibrale des Romains et la mine commerciale attique de 150 drachmes, dont le poids légal est de 657 grammes. Le talent de cette mine est mentionné par l'Anonyme d'Alexandrie, sous le nom de « talent de l'île », parmi les plus célèbres unités de pesée de l'antiquité.

Les rapports existants entre la mine bilibrale, les statères d'argent d'Égine et les tétradrachmes cistophores ont déjà été signalés par nous dans la même étude.

Le statère de cuivre de Tomis aurait donc un poids égal à celui de ces deux monnaies, c'est-à-dire 13<sup>sr</sup>.08.

Le statère de cuivre de Tomis vaudrait ainsi 1 1/2 chalque macédonien et la drachme d'argent d'Alexandre de poids attique, qui vaut 60 chalques macédoniens, valait en même temps 40 statères de cuivre de Tomis. Les tétradrachmes d'argent macédoniens et ceux de Thasos, contemporains de notre monnaie, valaient 160 statères de cuivre de Tomis et les cistophores d'argent 120 statères

(1) *Nouvelles recherches sur les origines et les rapports de quelques poids antiques* (Revue numismatique française, 1895).

de cuivre. Cette monnaie était en même temps identique à l'as semi-oncial des Romains.

Il nous reste, pour finir, à parler du troisième poids autonome de Tomis que nous possédons. Il porte la légende TO HM et son origine est certaine. Son poids étant de 291<sup>gr</sup>.25, il nous représente la moitié d'une mine d'environ 582<sup>gr</sup>.50, sensiblement plus légère que celle étudiée plus haut.

La figure virile, coiffée du pileus (?), représentée sur ce monument, nous paraît être Mercure, mais cette attribution est assez incertaine; l'absence du caducée et la forme de la coiffure établissent une différence bien tranchée entre la tête figurant sur ce poids et les bustes de Mercure représentés sur les deux premiers monuments que nous avons décrits. Il n'est pas très aisé non plus de fixer le poids normal de la mine à laquelle se rapporte ce poids et l'on pourrait hésiter entre plusieurs unités pondérales antiques.

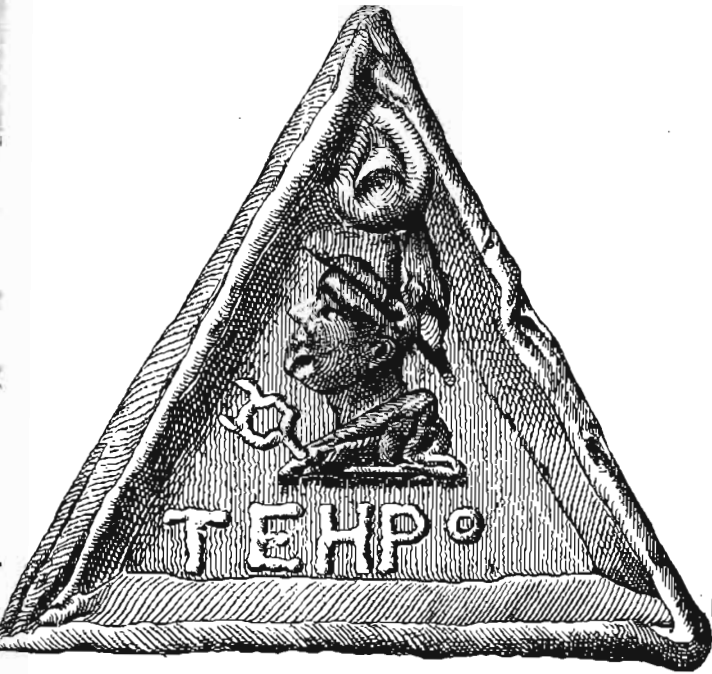
En présence d'un seul monument et sans autre élément d'information, tout essai d'identification nous paraît prématuré et nous devons attendre que des monuments nouveaux, poids ou monnaies, viennent nous aider à résoudre le problème.

MICHEL C. SOUTZO.

Bucarest, 5 août 1895

---

N° 1



poids : 161 gr.

N° 4



poids : 291,25 gr.



N° 2



BR.

N° 3



poids : 212,2 gr.

G. Lavollette. del. & sculp.